



La ville de Rives recrute un-e

Assistant-e de Service Sociale en charge du CCAS

Rives en bref

- 6500 habitants
- 100 agents
- 5^{ème} ville du Pays Voironnais

Cadre d'emploi

- *Emploi permanent*
- *Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire*
- *35h hebdomadaires*

Candidature

- *Lettre de motivation + CV (au format PDF)*
 - *avant le 30/11/2023*
 - *à claudie.corgie@ville-de-rives.fr*

La ville de Rives porte un projet ambitieux en matière de politiques sociales et poursuit sa dynamique de structuration des services- en conséquence. Ces politiques sociales se traduisent notamment par l'action du CCAS à travers ses compétences. C'est ainsi qu'a été créé un poste de Direction adjointe du Pôle Social Animation en charge du secteur social.

Votre rôle

Au sein du Pôle Social Animation, sous la responsabilité de la Direction du Pôle Social Animation, vous assurez la mise en œuvre du projet social du CCAS et assuré l'accompagnement social du public en difficulté (50%/50%).

Vos missions et activités

- Assurer la mise en œuvre et l'évaluation du projet social du CCAS
- Être en charge de l'accompagnement social du public en difficulté
- Assurer le management de l'équipe du CCAS et la gestion des ressources
- Participer en lien avec la Direction du Pôle Social Animation et du CCAS à la gestion administrative et financière, et à la préparation et suivi des conseils d'administration

Vos compétences

- Vous êtes investi dans les dynamiques sociales et sociétales et avez la volonté d'occuper un poste ayant un fort impact sur votre territoire d'intervention ;
- Vous avez des compétences en matière de gestion de projet (analyses des besoins sociaux, arbres d'objectifs, fiches actions, ...) et aussi l'envie d'entretenir la relation avec les usagers du CCAS.
- Vous avez de fortes compétences relationnelles et managériales, et l'envie de travailler au sein d'un équipement comprenant un centre social, un service vie associative, animation et culture et le CCAS ;

Votre qualification

Diplôme de travailleur social exigé :

- ASS - Assistant.e de service social
- CEF - Conseiller.e en économie sociale et familiale

Vos avantages

Organisation du travail

- Sur 4,5 ou 5 jours
- Possibilité de télétravail
- Possibilité de 80%

Régime indemnitaire

- IFSE lié au niveau de responsabilité
- CIA
- Prime Mairie
- Prime forfaitaire
- NBI loi Ségur

Tickets restaurants à hauteur de 75€/10 mois (participation employeur de 60%)

Des questions ?

Plus de renseignements auprès de :

- Grégory CESBRON, Directeur du Pôle Social Animation : 07 86 87 93 90 – gregory.cesbron@ville-de-rives.fr